



Association canadienne-française de l'Alberta

8627, rue Marie-Anne-Gaboury, bureau 303
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Téléphone : (780) 466-1680
Télécopieur : (780) 465-6773
Courriel : acfaprov@acfa.ab.ca
Page Web : www.acfa.ab.ca

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

L'ACFA demande des rencontres urgentes avec les ministres Bev Oda et Josée Verner

Edmonton, le 6 juin 2006 – Les membres du conseil d'administration provincial de l'ACFA ont demandé une rencontre urgente avec la ministre du Patrimoine canadien, Bev Oda ainsi qu'avec la ministre responsable des langues officielles, Josée Verner. Lors de ces rencontres, l'ACFA désire discuter des relations qui existent entre la communauté francophone de l'Alberta et le gouvernement du Canada.

L'ACFA dresse un sombre bilan des relations avec le ministère du Patrimoine canadien au cours des dernières années. Le président Jean Johnson a mentionné « Patrimoine canadien devrait être le champion des intérêts de la communauté francophone au sein de l'appareil gouvernemental. Pour des raisons que nous ignorons, le ministère ne semble plus être en mesure de jouer ce rôle. Nous voulons comprendre les buts, les motivations et aussi les contraintes des fonctionnaires fédéraux afin de pouvoir mieux collaborer avec eux ».

L'ACFA constate que depuis quelques années, le ministère va à l'encontre de ses propres valeurs. Dans l'épanouissement des communautés de langue officielle, Patrimoine canadien devrait adhérer au principe de la prise en charge, par la communauté, de son propre développement. Les résultats de la collaboration des dernières années ne démontrent pas un véritable intérêt de la part du ministère, pour que cela se réalise.

La reprise du contrôle décisionnel unique sur les recommandations à la ministre pour le financement des organismes francophones et plus récemment, la situation au Centre de santé Saint-Thomas, sont des exemples concrets de la problématique qui existe avec le gouvernement. Patrimoine canadien est responsable de l'enveloppe de l'entente Canada-Alberta pour les langues officielles. Cette enveloppe sert à répondre aux besoins des francophones en Alberta. Le centre de santé est une priorité claire pour la communauté, mais l'entente pour les services en français ne peut y répondre. Alors, qui peut le faire ?

L'ACFA rappelle qu'elle s'est toujours pliée aux nombreuses demandes du ministère. Les consultations, les concertations et la gestion axée sur les résultats sont des demandes du ministère qui ont été respectées. L'ACFA est toujours intéressée à collaborer avec le ministère du Patrimoine canadien, mais celui-ci doit être en mesure de répondre aux besoins de la communauté.

Depuis son élection, le gouvernement conservateur a fait des promesses aux francophones de partout au pays. L'ACFA offre maintenant l'opportunité au gouvernement de passer de la parole aux actes en s'assurant que les structures en place sont efficaces et qu'elles répondent aux attentes ainsi qu'aux besoins de la communauté.

Le président de l'ACFA sera à Ottawa dans quelques semaines, il a mentionné : « Les deux ministres ont une chance en or de démontrer que les communautés qui vivent en situation minoritaire sont importantes pour elles et pour leur gouvernement. Elles n'ont qu'à ouvrir leur porte... J'espère qu'elles profiteront de l'occasion ».

-30-

Pour informations : Patrick Henri, directeur des communications
Téléphone : (780) 466-8394
Cellulaire : (780) 722-3970